IMPÉRATRICES ROMAINES ET CHRÉTIENNES*

Après un livre pionnier, vieux d'un peu plus de dix ans maintenant[1], les dernières années, signe des temps, ont vu une multiplication des études sur les impératrices de l'Antiquité tardive. Alors que les impératrices théodosiennes apparaissaient comme un phénomène exceptionnel, il est maintenant possible de mieux évaluer leur place dans une durée plus longue et, dans une certaine mesure, se poser la question d'un modèle. J'ai eu l'occasion de m'intéresser à la question dans le cadre d'un séminaire et il ne m'a pas semblé déplacé de dédier ces réflexions sur les impératrices à un spécialiste des empereurs[2]. Je me contenterai d'évoquer la longue durée dans laquelle s'insère activité et statut des impératrices, le moment d'une évolution et je suggérerai le rôle d'un modèle de conduite implicite[3].

On a noté la place accrue des femmes dans la cité grecque, à l'époque hellénistique et à l'époque impériale qui n'est pas due à un changement de statut, mais au fait que vie privée et vie publique, politique, se confondent et se recoupent, si bien qu'une sorte d'idéologie familiale informe les relations entre l'évergète et la cité. Les familles des bienfaiteurs, y compris épouses et filles, deviennent part de la vie publique et il devient ainsi justifiable qu'elles exercent le même type de fonctions énergétiques que les hommes[4].

L'entrée des femmes dans le jeu du pouvoir dans le principat romain s'explique *594* dans des termes analogues : le rôle traditionnel de la matrone était de veiller aux affaires familiales, de donner son opinion sur elles ; or, il se trouve que les affaires familiales étaient devenues l'état. Elle-même, ses opinions devaient être respectées. Dans leur rôle traditionnel de patronage, le discours visuel des femmes de la bonne société romaine était destiné à mettre en scène le lignage. Dès le début du principat, Auguste a compris combien les femmes, dans un cadre qui restait ou qui pouvait passer pour traditionnel,

* [Paru dans *Mélanges Gilbert Dagron* (*Travaux et Mémoires* 14, Paris 2002), p. 593-604.]

1. K. G. Holum, *Theodosian Empresses: Women and Imperial Dominion in Late Antiquity*, Berkeley – Los Angeles 1989.

2. Séminaire de 3e cycle (Universités de Lausanne et de Neuchâtel) « Les représentations officielles des femmes au Bas-Empire », 23 mars 2001.

3. Mon exposé, mentionné ci-dessus, a été élaboré avant la parution de L. James, *Empresses and Power in Early Byzantium*, Leicester 2001, qui devient le livre essentiel sur la question. Pour éviter de faire un simple compte-rendu ou de redire, rapidement, des points largement développés par L. James, dont je partage les conclusions essentielles, je me restreins à des points qui me permettent d'attirer l'attention sur quelques convergences ou divergences.

4. R. van Bremen, Women and Wealth, dans Av. Cameron et A. Kuhrts éd., *Images of Women in Antiquity*, Londres 1983, p. 223-242, en particulier p. 235-237.

pouvaient symboliser ce qui devenait une dynastie[5]. Marc-Aurèle d'ailleurs, en énumérant ce qui constituait l'*Aulè Augoustou*, mentionne en premier l'épouse[6]. L'image publique des femmes de la maison impériale est ainsi associée à l'état et à l'empereur lui-même, le faisant entrer dans une légitimité dynastique. Cette situation est toujours restée ambiguë, aux limites mal marquées, et n'a jamais pu être complètement rationalisée.

Les impératrices chrétiennes de l'antiquité tardive relèvent-elles toujours du même schéma ou ont-elles joué un rôle plus important, à l'exemple de ce que l'on a cru mettre en évidence pour Hélène ?[7] En fait, si l'on s'en tient aux témoignages contemporains, on lui reconnaît aisément des traits traditionnels. Première femme, ou concubine, – les sources sont hésitantes[8] – de Constance Ier Chlore et mère de Constantin, elle est écartée en 289 quand Dioclétien introduit la tétrarchie et que Constance Chlore épouse Théodora, fille de Maximien, le deuxième Auguste. On ne sait plus grand-chose de sa vie jusqu'en 306, quand les troupes proclament Constantin successeur de son père.

Ses fondations, les propriétés qu'elle possède ne sortent pas d'un cadre habituel ; la présence d'églises parmi ces fondations, ne représente pas une mutation[9]. Comme l'a déjà souligné L. James, le rôle de la femme commanditaire n'est pas celui d'une sorte de « patronage culturel » ne relevant que de la sphère privée. La distinction entre le privé et le public dans le monde romain, y compris dans l'antiquité tardive, n'est pas nécessairement celle qui nous paraît familière et, dans l'antiquité tardive chrétienne, les fondations jouent le même rôle politique que dans les siècles précédents[10]. En s'intéressant aux portraits d'Hélène, moins pour des tentatives d'identifications
595 souvent assez vaines[11], parfois plus vraisemblables[12], que pour s'assurer de leur exis-

5. S. Fischler, Social stereotypes and historical analysis: the case of the imperial women at Rome, dans L. J. Archer, S. Fischler, M. Wyle éd., *Women in Ancient Societies. An Illusion of the Night*, Houndsmills 1994, p. 115-133.

6. *Ad se ipsum XII libri*, J. Dalfen éd., Leipzig 1983, 8,31, p. 70, cité par A. Wieber-Scariot, « Im Zentrum der Macht. Zur Rolle der Kaiserin an spätantiken Kaiserhöfen am Beispiel der Eusebia in den *Res Gestae* des Ammianus Marcellinus », dans A. Winterling éd., *Comitatus. Beiträge zur Erforschung des spätantiken Kaiserhofes*, Berlin 1998, p. 103-131. Voir aussi, à propos d'une titulature particulière, J. P. Callu, « Pia Felix », *Revue Numismatique* 155, 2000, p. 189-207 qui discute aussi le problème de la place de certaines impératrices dans le jeu du pouvoir.

7. [Pour Hélène, voir dans ce volume le texte n° XVIII.]

8. Voir J. W. Drijvers, *Helena Augusta, The Mother of Constantine the Great and the Legend of the True Cross*, Leiden 1991, p. 17, avec indication des sources.

9. Les éléments essentiels en sont rappelés par L. Brubaker, Memories of Helena: patterns in imperial female matronage in the 4th and 5th century, dans L. James éd., *Women, men and Eunuchs: Gender in Byzantium*, Londres 1997, p. 52-75.

10. Cf. James, *Empresses*, cité n. 3, p. 149.

11. Voir par exemple le débat autour de l'image de femme au coffret de bijoux du fameux plafond de Trèves : références dans Drijvers, *Helena*, cité n. 1, p. 26-27.